

Sommaire



Préambule	p.4
I : Les chiffres clefs 2016	p.5
Typologie des membres du CDPL	p.6
II. La stratégie	p.7
III : Les travaux	p.9
A. Innovation sociale et numérique	p.9
B. Habitat et urbanisme	p.10
C. Économie verte	p.10
D. Démocratie et citoyenneté	p.12
E. Mobilité et accessibilité	p.13
F. Maritimité	p.13
G. Agriculture et alimentation	p.14
H. Emploi et formation	p.16
I. Marketing territorial	p.17
J. Comité unique de programmation	p.17
IV : La communication	p.19
A. les outils	p.19
B. les événements	p.20
V. Les temps forts de la vie institutionnelle	p.21
A. la stratégie	p.21
B. le comité de liaison avec les élus	p.21
C. les instances	p.21
VI. L'état financier	p.22
Conclusion	
Annexe : liste des membres	

PRÉAMBULE

Parmi les 21 pays bretons, le Pays de Lorient existe depuis 2002. Il couvre deux établissements publics de coopération intercommunale, Lorient Agglomération et la Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan, comptant en tout 30 communes et 215.000 habitants. Le Conseil de développement a connu une première étape de sa vie sans existence juridique, dans le giron de l'agence d'urbanisme et de développement économique Audelor. En 2015 il a franchi une étape importante en se structurant en association à part entière, autonome et dotée de moyens de fonctionnement propres, dont l'emploi d'une chargée de mission. L'année 2016 constitue sa première année de plein exercice sous cette forme.

Conformément à ses statuts et règlement intérieur adoptés en 2015, l'association se réunit en assemblée générale composée de l'ensemble de ses membres, répartis en 4 collèges composés comme suit :

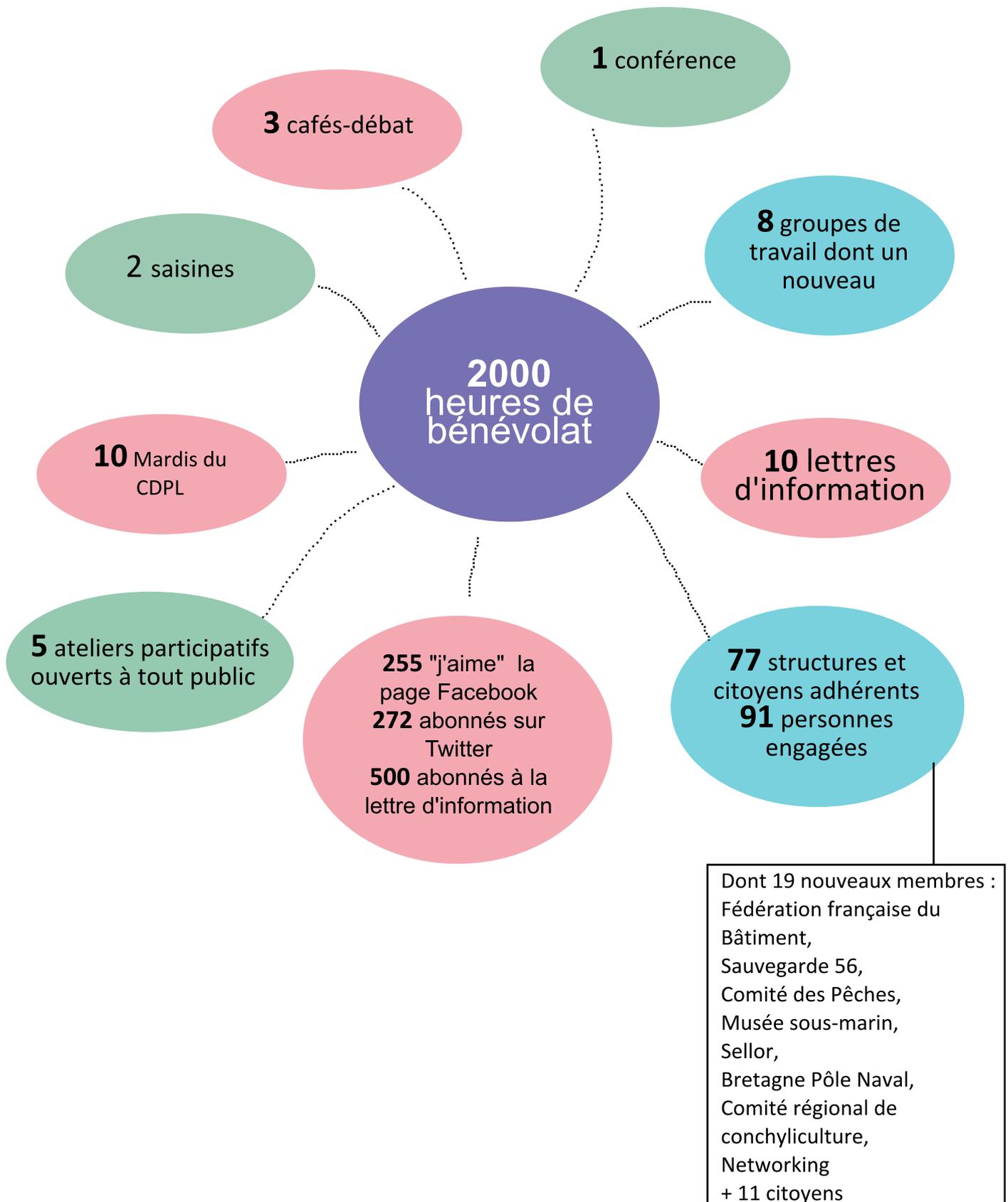
- Citoyens
- Associations
- Entreprises et partenaires sociaux
- Organismes publics et parapublics

Elle est dotée d'un conseil d'administration de 25 membres élus parmi les adhérents et représentants des quatre collèges.

Le conseil administration confie la bonne marche de l'association et l'exécution de ses décisions à un bureau composé de 6 membres élus parmi les administrateurs. Ceux-ci ont veillé à la composition paritaire (3 hommes 3 femmes) du bureau dont les membres sont également issus des 4 collèges :

- un président, une vice-présidente et un vice-président – collège citoyens
- un vice-président – collège organismes para publics,
- une trésorière – collège entreprises et partenaires sociaux
- une secrétaire – collège associations

I. LES CHIFFRES CLEFS 2016



Les membres du CDPL

En 2016, Le CDPL comptabilisait 77 adhérents représentés (structures ou citoyens) par 91 personnes engagées dans les actions. Ils se regroupent en plusieurs collèges :

- Entreprises et partenaires sociaux
- associations
- Organisme public et parapublics
- Citoyens

Selon les termes de la loi NOTRe, les adhérents sont issus des milieux :

- Economiques : 25 adhérents
- Environnementaux : 10 adhérents
- Sociaux : 18 adhérents
- Culturels : 6 adhérents
- Associatifs : 4 adhérents
- Educatifs : 5 adhérents
- Scientifiques : 7 adhérents

Liste complète en annexe



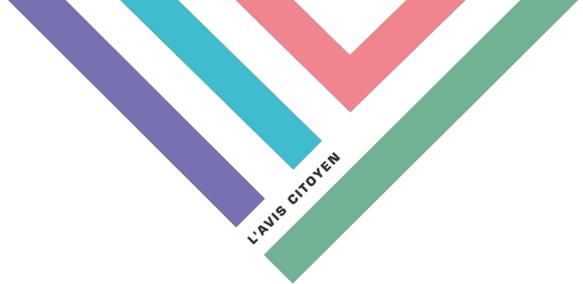
**61 hommes
30 femmes**



**+ de 50 ans : 39
- de 50 ans : 52**



II. LA STRATEGIE



Le Conseil de Développement s'est fixé comme objet social d'être « Un espace de réflexion, de proposition et de contribution aux politiques publiques mises en œuvre sur le Pays de Lorient par une participation aux processus de décision et une capacité à organiser du débat public ». Pour cela il a défini une stratégie caractérisée par la définition:

- d'une bannière : « L'AVIS CITOYEN »
- de cibles : les collectivités territoriales (élus des deux EPCI et de la Région) ; la société civile avec des citoyens et les acteurs du territoire représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et environnementaux et les membres de l'association elle-même.
- d'une vocation : faciliter le dialogue entre les élus et la société civile. Il apparaît nécessaire de construire un espace de réflexion et de proposition d'orientations nouvelles, de mettre en place un espace de dialogue et de communiquer pour assurer une bonne information.
- d'une ambition : intégrer l'avis de la société civile dans la gouvernance locale ce qui implique d'être représentatif du territoire, porteur d'idées nouvelles et pour cela faciliter l'expression des citoyens et leur donner l'envie de participer à la démarche.
- de valeurs démocratiques, de valeurs éthiques et de valeurs culturelles.



Les d'actions prévues pour l'année 2017 sont :

ACTIVITÉS DU CDPL

- Relations avec les EPCI (améliorer les échanges pour une production plus pertinente) :
 - contrat de partenariat : élaboration de propositions d'orientation et avis sur les projets subventionnables dans la cadre de la revoiture du contrat de partenariat
 - comités de suivi avec les élus des EPCI (objectif : 6 réunions /an)
- Réseau des conseils de développement bretons (partenariats, échanges de pratiques et d'organisation)
- Réseau territorial pour un renforcement des partenariats

FONCTIONNEMENT INTERNE

- Expliciter les règles de fonctionnement du CDPL
- Améliorer l'accueil et l'implication des adhérents
- Élaborer la charte de fonctionnement du CDPL (relations adhérents, groupe de travail, CA, bureau et AG)

COMMUNICATION

Communication institutionnelle (gagner en visibilité, accueillir de nouveaux adhérents, améliorer la participation aux ateliers, conférences..., diffuser les travaux du CDPL) :

- Amélioration du site Internet
- Structuration de la lettre d'information (valorisation d'un groupe de travail par mois, notamment)
- Stratégie de présence sur les réseaux sociaux
- Accueil d'un(e) stagiaire « développeur de communauté » afin de mobiliser les adhérents et la population autour des actions du CDPL, en s'appuyant notamment sur les réseaux sociaux

Communication interne (objectif : permettre un meilleur engagement des adhérents, améliorer le fonctionnement interne) :



- Création d'un livret d'accueil pour les nouveaux adhérents
- Organisation de séminaires passerelles entre les groupes de travail
- Identification des compétences des membres afin de les solliciter ponctuellement
- Organisation d'un séminaire interne sur le fonctionnement, les instances, le rôle du CDPL, les motivations variées des membres.

Événementiel (objectif : faire connaître le CDPL et le territoire) :

- Mardis du CDPL : présentation des acteurs et des initiatives du territoire, chaque 3ème mardi du mois, dans une commune différente du Pays de Lorient (thèmes envisagés : l'emploi partagé ; l'écologie portuaire ; les zones blanches numériques...)
- Café-débat : présentation du CDPL avec débat dans les communes sur les problématiques du territoire.
- Conférences : en lien avec les thématiques traitées par les groupes de travail (Economie Verte, Agriculture, Démocratie...)
- Randos-vélo ou pédestres pour découvrir et mieux appréhender le territoire

GROUPE DE TRAVAIL

Mobilité :

Réponse à la saisine de Lorient Agglomération sur la question des transports collectifs (organisation d'ateliers participatifs, études des documents, enquêtes... sur le sujet) et suivi des projets tuteurés universitaires sur la mobilité des habitants.

Économie Verte

Organisation de la 4ème conférence annuelle de l'Economie Verte et études de propositions d'actions concernant le co-voiturage en zones d'activités, le gaspillage alimentaire dans les entreprises et l'écologie portuaire.

Agriculture et alimentation

Signature de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation et organisation d'une conférence.

Élargissement des membres du groupe de travail pour gagner en représentativité (sectorielle et géographique). Visites de terrain.

Habitat et urbanisme

Le projet de PLH a été arrêté par Lorient Agglomération le 16 octobre 2016. Le Conseil de développement doit formuler un avis sur ce projet d'ici février 2017.

De même, l'année 2017 sera consacrée à l'élaboration de l'avis du CDPL sur le projet de SCOT

Maritimité

Suivi de l'élaboration du site Internet regroupant les acteurs de la maritimité porté par Audelor, dans le cadre du Label Port Center et organisation d'un événementiel.

Démocratie -citoyenneté

Intégration des jeunes dans les travaux du groupe de travail, suivi des conseils citoyens sur trois communes et organisation d'une conférence sur la question de la citoyenneté ou la démocratie participative.

Innovation sociale numérique

Mettre en place une veille sur l'évolution du Collectif Numérique Bretagne Sud

Comité Unique de Programmation

Participation aux CUP et comité Leader

III. LES TRAVAUX



A. Innovation sociale et numérique

Le groupe de travail est composée de 10 personnes dont 9 membres du CDPL et une en qualité d'invitée. Il s'est réunie en 2016 à 12 reprises.

Le groupe de travail Innovation Sociale et Numérique a été sollicitée par Lorient Agglomération (cf. saisine datée du 7 octobre 2015) pour proposer un schéma de développement du numérique qui tient compte du vécu, des usages et des attentes de toute la société civile du territoire dans ce domaine. Cette saisine fait suite à une première sollicitation en 2013 sur l'innovation sociale. Le rapport rédigé en réponse a mis en évidence un certain nombre de besoins dans les domaines du développement économique, du vivre ensemble et de la gouvernance du territoire et a proposé 43 propositions d'actions où le numérique prenait une place importante.

Afin de répondre à cette nouvelle saisine, le CDPL a organisé deux soirées participatives (la première étant consacrée à la production d'une proposition et la deuxième à sa validation) sur le thème du « Numérique au Pays de Lorient : Quels défis pour demain ? ».

Les travaux ont abouti à une cinquantaine de propositions d'actions regroupées selon quatre familles d'actions:

- un réseau à mettre en place incluant développement économique et médiation ;
- un accompagnement à renforcer ;
- une promotion pour se développer ;
- une éducation pour favoriser les bonnes pratiques

Le rapport "Développement numérique au Pays de Lorient" est accessible sur le site www.cdpl.bzh

Collectif Numérique Bretagne Sud

Pendant plus d'un an, un certain nombre d'élus de



Lorient Agglomération ont animé un collectif en vue de créer un tiers lieu numérique intégrant développement économique et médiation. En juin 2016, il fut décidé, afin de passer à une phase opérationnelle, de lancer une association portant ce projet. Tout naturellement et au regard de ses propositions, le CDPL a été sollicité pour faire partie du bureau. Le 15 septembre 2016, une assemblée constitutive a permis de créer l'association "collectif Numérique Bretagne Sud" dans laquelle le CDPL, à travers son Président, occupe la fonction de trésorier. Six réunions ont permis de construire le projet du CNBS qui consiste à fédérer les tiers lieux existants en impulsant sur l'ensemble du territoire (urbain et rural) des services permettant de créer la synergie nécessaire à la création d'un écosystème du numérique intégrant toutes les facettes.

L'objectif poursuivi est de soutenir les actions de développement économique et de médiation (diminution de l'exclusion) par l'innovation (notamment en termes d'usages et de culture numérique). En appui de ces objectifs, il sera créé un Guichet (Portail) du Numérique Bretagne Sud. Le Collectif cherchera à « infuser » le numérique dans tous les secteurs d'activité : entreprises, artisanat, arts et culture...

B. Habitat et urbanisme (Scot / PLH)

Le groupe de travail, composé de 16 membres, s'est réuni quatre fois durant le premier semestre 2016.

Suite aux notes produites en 2015 sur le diagnostic du **SCOT**, le groupe a réalisé une note de travail « Remarques sur le PADD » en date du 12 mai 2016. Dans cette note, le groupe saluait les ambitions du SCOT en matière de développement des centralités, d'encadrement plus strict des extensions commerciales, et de limitation des consommations foncières pour l'habitat et les activités.

En revanche, le groupe a émis des remarques sur l'insuffisante prise en compte des liens entre mobilités et urbanisation dans le projet de SCOT. Cette remarque nécessite d'intégrer la réflexion en



C. Économie Verte

Le groupe de travail, composé de 19 membres, a connu une activité soutenue au cours de l'année 2016. Il s'est réuni 10 fois, en adoptant le principe d'une réunion tous les premiers lundis de chaque mois.

Tout d'abord, le groupe s'est concentré sur la réalisation d'une note de synthèse de quatre pages de la conférence 2015, sur les résultats de la COP 21 de Paris. Elle a été diffusée à 300 exemplaires.

Il s'est également défini trois axes de travail découlant de la conférence 2015 :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire. A cette

cours sur la refonte du réseau de transports collectifs dans le SCOT.

Les membres du groupe ont régulièrement participé aux « ateliers visites » organisés par l'Agence d'Urbanisme Audelor, qui ont permis de découvrir toutes les communes du territoire. Six journées ont ainsi été programmées en 2016 (faisant suite à la première journée organisée fin 2015).

Randos-Scot : Communes visitées

24/02/16 : Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec, Sainte-Hélène

20/04/16: Brandérion, Hennebont, Languidic, Inzinzac-Lochrist, Quistinic

15/06/16 : Plouay, Bubry, Calan Inguiniel, Lanvaudan

21/09/16 : Groix

19/10/16 : Lanester, Caudan, Cléguer, Quéven, Gestel, Pont-Scorff

16/11/16 : Lorient, Guidel, Larmor-Plage

Les fiches actions du **Programme Local de l'Habitat** ont été présentées lors d'un comité technique le 16 juin 2016. Les représentants du CDPL présents ont pu faire quelques remarques, par exemple sur la nécessité de développer des opérations innovantes, notamment relatives à des opérations de lots libres sur des parcelles de surface limitée.

occasion, deux auditions ont été organisées au cours de l'année : le 06 juin avec Pascal Mahé, directeur de l'association du « Panier de la mer » qui récupère les invendus de la Criée de Lorient pour les valoriser. Et le 04 juillet, audition de Céline Pincemin (Lorient agglomération), et d'Edith Bourgouin (CCBBO), toutes deux chargées d'animer les programmes Zéro gaspi, zéro déchets de ces deux groupements de communes.

- L'écologie industrielle : le 17 juin, une audition de Laurent Chéreau, directeur du Port de commerce de Lorient, et Maurice Benoish, président de la SEM Keroman, quelques-uns sont venus présenter les



actions du Port de commerce et du Port de pêche en matière d'écologie portuaire.

- Le co-voiturage en zone d'activités : un contact a été pris avec les élus de Kervignac pour évaluer l'intérêt de mettre en place un dispositif spécifique de co-voiturage dans la Zone d'activités du Porzo (commune de Kervignac).

Le groupe a consacré une bonne partie de son activité à la préparation de la 3^{ème} conférence annuelle de l'économie verte, qui s'est tenue le 14 décembre à Lorient. Le thème retenu était : "les déplacements, mobilités et transports". Cet événement s'est déroulé en 2 temps : l'après-midi de 14h à 18h, avec une conférence de Laurent Barelrier (groupe Chronos) sur les enjeux actuels de la mobilité, et trois tables rondes, avec plusieurs temps de débat avec la salle (environ 85 personnes présentes), et un second temps en soirée, avec un débat public (40 personnes présentes) organisé à la

demande de Lorient Agglomération, au cours duquel a été présentée l'étude visant à refonder le réseau de transports collectifs de l'agglomération.

Perspectives pour 2017

Le groupe va se focaliser durant les premiers mois de l'année, sur la production de l'avis que doit rendre le CDPL à propos de la saisine déplacements de Lorient agglomération. Plusieurs réunions publiques sont prévues dans le territoire en février et mars 2017. Cette intervention constitue aussi une suite logique de la conférence 2016.

Les chantiers lancés en 2016 sont encore peu avancés. Il faudra examiner comment ils peuvent se concrétiser en 2017. Un travail tuteuré avec des étudiants de l'UBS est en cours sur le sujet du gaspillage alimentaire, en particulier un état des lieux des structures qui récupèrent les invendus en grande surface pour l'aide alimentaire aux plus démunis.

3^{ème} conférence annuelle de l'Économie Verte : se déplacer demain sur le Pays de Lorient

Conférence de l'économie verte
Mercredi 14 décembre
 ENSIS 17 Bd Flandres Dunkerque 1940 - Lorient

Se déplacer demain dans le Pays de Lorient et en Bretagne Sud

14h00 : Conférence-Débat
 Quelles solutions durables pour faciliter les déplacements ?

Accueil
 Norbert Métairie, Président de Lorient Agglomération
 Jean Vergez, Président du Conseil de Développement du Pays de Lorient

Conférence 14h20
 Laurent Barelrier, Chronos, bureau d'études et prospective.
 Analyse sociologique des changements des comportements dans les déplacements.
 Exemples de solutions intéressantes mises en place dans des contextes de villes étudiées à Lorient.

Tables rondes, exposés et débats 15h40
 Introduction : Premiers résultats de l'enquête sur les déplacements conduite par Audélor, présentée par Jean-Christophe Dumons

Thème 1 : La mobilité des jeunes
 Avec **Christine Le Goff** (étudiante UBS), **Patrice Barbel** (chargé du développement durable Université Rennes 1) et **Alexandre Métivier** (Mission Locale de Rennes)
 • Comment les étudiants, les jeunes en recherche d'emploi et en formation se déplacent-ils ?
 • Quelles solutions durables mettre en oeuvre pour faciliter leurs déplacements ?

Thème 2 : Intermodalité - le projet de Pôle d'échanges multimodal de Lorient
 Avec **Anne-Laure Le Cabellac** (Chef du projet gare), **Isabelle Camillerapp** (Direction Régionale SNCF) et **Serge Philippe** (Vel'Orléans)
 • Comment la réalisation de ce pôle peut-elle faire évoluer les déplacements des habitants ?
 • Va-t-il faciliter de nouvelles complémentarités entre divers modes de transport (bus, vélo, train...)?

Thème 3 : Exemples d'ailleurs : 3 expériences innovantes
 Avec **Benoît Bithorel** (Conseil de Développement Agglomération), **Yann Dufour** (Carene, Saint Nazaire Agglomération) et **Victor Antonio** (Brest Métropole Océane)
 • 3 villes de l'ouest témoignent sur des solutions de mobilité originales mises en place pour favoriser les déplacements.

Conclusion 17h50

20h30 : Débat public
 avec les élus de Lorient Agglomération et le cabinet d'études MRS

Les transports urbains dans l'agglomération : quel réseau demain ?
 En 2017, seront mis en service la nouvelle gare de Lorient, le pôle d'échanges multimodal permettant de passer d'un moyen de transport à un autre et les 3 branches du Triskell (aménagement de trois secteurs principaux du réseau de bus). Dans ce contexte, une réflexion sur la refonte du réseau de transport urbain a été menée. Dans le cadre de la concertation engagée par Lorient Agglomération, venez échanger avec les élus et avec le bureau d'études qui a conduit une étude sur les liens entre modes de transport et architecture urbaine du territoire.

Se déplacer demain dans le Pays de Lorient et en Bretagne Sud
 3^e conférence de l'économie verte

Mercredi 14 décembre 2016

Lorient - ENSIS
 17 Bd Flandres Dunkerque 1940
 Inscription recommandée

Conseil de Développement
 Pays de Lorient

- 85 personnes présentes à la conférence, dont un bon tiers de jeunes (lycéens, étudiants),
- 40 personnes au débat public
- des présentations claires et précises vivement appréciées,
- des questions réponses nombreuses témoignant l'intérêt du public présent,
- des débats riches et animés...

D. Démocratie et citoyenneté

Le groupe de travail "Démocratie et citoyenneté" est composé de 15 membres. Il s'est réuni à 16 reprises en 2016.

Le travail entamé en 2015 a été poursuivi dès le début du mois de janvier 2016 : rencontres avec les maires du Pays de Lorient en vue de recueillir leurs points de vue et pratiques de la démocratie sur leur commune et sur le Pays de Lorient ; rencontre avec les syndicats ; mise au point du programme de la journée du 28 mai sur « la démocratie dans le Pays

de Lorient ».

En complément des rencontres avec les élus, il est décidé d'organiser une série d'ateliers avec les habitants en différents points du Pays de Lorient entre le 17 et le 27 mai. La journée du 28 mai représentera la première étape de notre travail (collecte et identification de ce qui fait difficulté sur le Pays de Lorient), une deuxième étape, programmée en 2017, visera à proposer des pistes de solutions.

Journées de la Démocratie

Une première synthèse des propos des élus est restituée au CA du 23 février. Des pistes de thèmes pour les ateliers du mois de mai sont évoquées : la définition de la démocratie par les habitants ; les outils du dialogue entre élus et citoyens ; l'information (ascendante et descendante) entre élus et citoyens ; la démocratie dans le dialogue entre secteurs géographiques très différents (nord-sud, rive gauche-rive droite de la rade, mer-campagne, secteur rural-secteur urbain). La liste des communes dans lesquelles seront organisés les ateliers, est établie : Plouay, Languidic, Lorient, Plouhinec, Ploemeur, Cléguer ou Gestel et Hennebont.

Certaines préoccupations ressortent de nos rencontres avec les élus, notamment le poids administratif de l'Agglomération. Est en cause le rapport élus-techniciens-population-groupes de pression. Ce sera le thème d'un atelier (le divorce élus-administratifs-citoyens).

Le dernier rendez-vous avec un maire a lieu le 30 mars. Au total, sur les 30 maires du Pays de Lorient, 29 auront accepté de nous recevoir.



Sur les sept communes prévues pour les ateliers et la restitution finale, seules Cléguer et Gestel ne pourront mettre une salle à notre disposition.

Des informations sur les participants seront collectées, de façon anonyme,

afin de savoir quelles catégories de population auront manifesté de l'intérêt pour échanger sur la démocratie et la citoyenneté dans le Pays de Lorient et quel est leur avis sur l'intérêt et la qualité des ateliers.

La conclusion de cette première étape est rendue publique lors de la « Journée de la démocratie » à Hennebont, le 28 mai. Il en sera rendu compte au conseil d'administration du CDPL du 30 mai. 50 personnes environ ont répondu à notre questionnaire au cours des ateliers, ce qui, de l'avis du groupe de travail, est insuffisant. 2/3 sont des hommes (1/3 des femmes) ; la tranche d'âge majoritaire est celle des 60-70 ans ; ce sont les retraités et les cadres et professions libérales qui se sont déplacés ; près des 3/4 des participants ont apprécié l'intérêt des sujets abordés, la qualité des échanges, ainsi que l'organisation.

Les élus présents ont souligné l'importance d'entretenir, tout au long du mandat, la relation avec les électeurs et de mettre en place des outils adaptés pour la faire vivre. Ils ont aussi insisté pour que soit mise en place une gouvernance qui reflète la diversité du territoire à l'échelle du Pays, en s'inspirant de la méthode utilisée pour la démarche du SCOT. A noter, cependant, que seuls trois maires ont participé à la rencontre du 28 mai.

E. Mobilité et accessibilité

Le groupe de travail est aujourd'hui composé de manière différente des autres groupes de travail et commissions du CDPL. Il compte 13 membres dont 6 adhérents du CDPL, quatre responsables de services et trois élus auxquels, il faut associer 23 étudiants et enseignant de l'Université de Bretagne Sud. Il s'est réuni à 6 reprises en 2016.

Le travail demandé aux étudiants, en relation avec leurs professeurs, a pris la forme de projets tuteurés avec pour objectif commun de "redéfinir pour les jeunes la place de la voiture sur un territoire ayant une forte dimension périurbaine".

En octobre 2016, le CDPL a été sollicité, par Lorient Agglomération, sur la question des mobilités dans le cadre du travail sur la restructuration du réseau de transport urbain.

Le groupe, en partenariat avec le groupe de travail économie verte, a également été fortement mobilisé par l'organisation de la 3^{ème} conférence annuelle de l'économie verte, qui s'est tenue le 14 décembre 2016, dans l'amphithéâtre de L'École

F. Maritimité

Le groupe de travail "maritimité" est composé de 18 membres du CDPL. Il s'est réuni à 6 reprises en 2016. Chaque rencontre a permis de faire intervenir des professionnels sur les thématiques que souhaitait approfondir le groupe de travail, s'agissant notamment :

Un compte rendu de cette première phase de notre travail sera fait à Mme Detraz, représentant le bureau de Lorient Agglomération, le 31 août.

Au cours du dernier trimestre de 2016, l'activité du groupe a été essentiellement tournée vers l'interne. En effet, plusieurs échanges ont été nécessaires sur le fonctionnement des groupes de travail, sur les liens entre les instances de l'association, et sur la nature et la destination des documents produits.

Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS). Cette conférence était axée, à la demande des élus du territoire, sur les transports urbains dans l'agglomération.

Fin 2016, le groupe mobilité a constitué un groupe "saisine mobilité" d'une douzaine de personnes et s'engage maintenant dans un processus projet afin de répondre à la saisine sous forme d'un rapport qui sera remis pendant la première quinzaine d'avril.



Dessin de Sylvie Bargain

- du projet de « Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) instruit par le territoire afin de solliciter le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
- du projet Explo'r@de porté par l'espace des sciences-Maison de la mer



- de la pêche des espèces en eaux profondes avec Alain Biseau d'IFREMER
- de la construction et réparation navale avec Christian Falck de DCNS Group, Anne-Marie Cuesta de Bretagne Pole naval, le groupe Piriou avec Paul Celton
- du Nautisme et de la Plaisance avec Régis Guyon d'Audelor et Carole Bourlon d'Eurolarge

Par ailleurs le groupe avait convenu en 2015 de proposer au Conseil de développement de s'associer à la démarche de réflexion en vue de l'adhésion du territoire à la charte des Ports Centers. Des membres du groupe ont ainsi intégré le comité mis en place par Lorient Agglomération sous le pilotage d'Audelor, aux côtés de représentants de la Région, la SEM de Lorient Keroman, la CCIM, la Sellor, l'UBS, l'Office de Tourisme et l'Espace des Sciences – Maison de la mer. Le travail s'est poursuivi pendant les premiers mois de l'année et a conclu à l'intérêt pour le site de la rade de Lorient d'adhérer à la démarche. Le président de Lorient agglomération a ainsi signé la charte, en présence d'un représentant du groupe de travail maritimité du CDPL, lors d'une journée de l'association Internationale des Villes Portuaires organisée à Lorient.

G. Agriculture et alimentation

La révision de la charte de l'agriculture de Lorient agglomération

En 2015, Lorient Agglomération lance une évaluation de sa charte de l'agriculture adoptée en 2001. Le CDPL fait partie des structures auditionnées dans le cadre de cette évaluation. Le diagnostic établi par Terres en Villes propose, notamment, d'élargir la collaboration existant entre les acteurs de la charte d'une part et la société civile et les acteurs économiques d'autre part. Pour définir une nouvelle charte, Lorient Agglomération lance ainsi, fin 2015, un processus participatif - auquel le CDPL est convié - constitué :

Le comité a poursuivi son travail et conclut à l'intérêt de présenter notre place portuaire exceptionnelle du fait de la variété des activités qui s'y déploient significativement. Pour cela, il a été décidé de développer un site internet permettant de le faire connaître des habitants du territoire, comme des professionnels et des visiteurs. Plutôt qu'un nouvel espace de découverte, il a été convenu de s'appuyer sur les acteurs et les bâtiments existants pour nourrir le site et le rendre accessible via les outils traditionnels mais aussi des bornes interactives présentes sur les différents sites :

- Port de commerce de Kergroise et le Rohu
- Gare Maritime de l'estacade,
- Port de pêche de Keroman
- Pole course au large de Lorient La Base
- Ports de plaisance de Kernével, Lorient centre, Sainte Catherine, le Driasker, Gâvres

Un cahier des charges a été élaboré sous l'égide d'Audelor qui portera la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Des subventions ont été sollicitées auprès de Lorient Agglomération qui en a d'ores et déjà validé le principe, ainsi que de la Région très intéressée par la démarche susceptible de constituer un test à l'échelle régionale.

- d'ateliers participatifs, qui permettent de recueillir l'avis des parties prenantes sur le territoire (Elus, acteurs économiques et société civile)
- d'un atelier autour d'un projet intermédiaire
- de réunions du groupe de travail sur la charte.

Dans le cadre de ce processus, Lorient Agglomération sollicite le CDPL :

- pour produire un avis de la « société civile » sur les 4 premiers scénarios de charte proposés par Terres en Villes et animer un groupe « société civile » tout au long des travaux de définition de la nouvelle charte.

- pour une rencontre organisée avec le vice-président de la Région en charge de l'Agriculture afin de présenter la démarche et l'ambition de la charte,

- pour motiver les acteurs de la « société civile » à proposer des fiches actions pour la charte et le plan national de l'alimentation.

A noter : exceptionnellement, « société civile » est entendu ici d'une manière plus réductrice que celle adoptée par le CDPL de manière générale – sachant que ce groupe a vocation à réunir les acteurs qui ne sont pas représentés dans le groupe de travail sur la charte mis en place par Lorient Agglomération.



La mise en action d'un groupe « agriculture et alimentation » au sein du CDPL

Le 06 avril 2016, le CDPL a réuni 20 personnes – pilotes de groupes de travail du CDPL et acteurs économiques ou associatifs du territoire – pour produire un avis sur les 4 scénarios de charte. Par la suite, une vingtaine d'acteurs souhaitant poursuivre une réflexion collective autour de l'agriculture et de l'alimentation au Pays de Lorient et approfondir leurs connaissances, un groupe de travail informel s'établit, animé par le CDPL. Il se réunit régulièrement, principalement en lien avec les échéances de la charte de l'agriculture et de l'alimentation, pour affiner des prises de position collectives. La pilote du groupe de travail est, par ailleurs, membre du Comité unique de programmation (CUP) et du comité LEADER mis en place pour le Pays de Lorient.

Le 30 juin 16, le CDPL envoie un courrier aux présidents des 2 EPCI du territoire pour insister sur

le caractère indispensable de la participation de la CCBBO à la charte.

En octobre 2016, le Conseil d'administration du CDPL officialise la création d'un groupe de travail « agriculture et alimentation ». Ce groupe va progressivement intégrer de nouveaux membres, en lien avec la mission du CDPL de représenter la diversité du territoire et des acteurs.

Début novembre, le CDPL transmet à Lorient Agglomération et à la CCBBO une « contribution de la société civile » au projet de charte de l'agriculture, rappelant les enjeux qui lui paraissent prioritaires et présentant les fiches actions que les membres du groupe de travail ont déposées dans la charte.

En parallèle, certains acteurs se mobilisent pour abonder le projet de candidature de Lorient Agglomération au Plan national de l'alimentation.

Tout au long du processus, les positions défendues par le CDPL sont :

- l'élargissement à l'alimentation des objectifs de la charte de l'agriculture, avec une forte dimension sensibilisation

- des objectifs chiffrés et ambitieux pour le bio

- l'identification d'un besoin de coordonner les acteurs – notamment sur la sensibilisation à l'alimentation – pour améliorer la lisibilité et la cohérence des actions proposées sur le territoire et

de les accompagner pour qu'ils puissent définir, financer et mener leurs projets

- ouvrir la possibilité à tout porteur de fiche action d'être signataire

- ouvrir la gouvernance et clarifier le suivi et l'évaluation de la charte

- avoir une visibilité sur les moyens alloués à la mise en œuvre de la charte



Les opportunités :

Ces travaux permettent aux membres de se familiariser avec le temps politique et favorisent la construction collective d'une politique de territoire. Les membres du groupe ont progressivement adopté une orientation « solutions », se dégageant d'une position de censeur souvent adoptée.

Les risques

- La nouveauté des démarches participatives initiées par la collectivité crée de la fragilité :

- Pour la collectivité : un décalage entre les bonnes intentions de départ et la difficulté à prendre en compte les demandes que le processus participatif a pu faire émerger ;
- Pour les participants du groupe animé par le CDPL : difficulté du dialogue et d'obtenir des

garanties que leurs attentes soient écoutées ; insatisfaction pour certains acteurs liée au temps passé à la construction collective au regard du manque de « résultat ».

- Dans des processus participatifs, la représentation du CDPL peut être compliquée par sa pluralité constitutive, à la différence des autres structures réunies autour de la table (ici, les structures traditionnelles de représentation du secteur agricole). Il serait intéressant que la variété des expertises des membres du CDPL soit reconnue et que plusieurs membres du CDPL puissent, en certaines occasions, le représenter. Au-delà de la représentation du CDPL, cela participe de la formation des acteurs au dialogue constructif dans le cadre de l'élaboration de décisions politiques.

H. Emploi- formation

Fin 2015, le CDPL, après avoir été sollicité par le sous-préfet de Lorient, s'est impliqué, par l'intermédiaire de son Président, dans la mise en place d'une démarche territoriale emploi-compétences dans le cadre du Service Public Emploi de Proximité (SPEP) de Lorient. Audelor, qui assure l'animation des travaux pendant 2 ans, a proposé le calendrier suivant :

- état des lieux : novembre 2015 à mars 2016
- diagnostic partagé avril 2016
- plan d'actions : mai à juillet 2016
- mise en œuvre des actions septembre 2016 à octobre 2017

En 2016, le CDPL a participé, jusqu'à la proposition du plan d'actions, à 6 réunions du groupe travail (Réseau ERELE, CCI Morbihan, Chambre d'Agriculture, Bretagne Pôle Naval, OPCALIA, Agefos

PME, GEIQ BTP, GEIQ Multisectoriel, Conseil de Développement Pays de Lorient, UD CFDT, Mission Locale réseaux pour l'emploi, EREF Riantec Port-Louis Locmiquelic Gâvres, Conseil départemental 56, Pôle Emploi, Conseil régional et UT 56 DIRECCTE).

Suite à la validation du plan d'actions fin août 2016, 5 groupes ont été mis en place :

- Appui RH auprès des entreprises ;
- Démarches Compétences Formations ciblées sur les métiers avec difficultés de recrutement ;
- Mutualisation d'emplois à temps partiel, Développement d'emplois partagés ;
- Plan de communication auprès du public sur le tissu économique local et les savoir-faire ;
- Appui à la mobilité.

Le CDPL s'est impliqué dans toutes ces actions excepté l'appui RH. Cela a impliqué la participation à 6 réunions de travail.



I. Marketing territorial

L'attractivité du territoire est, à de nombreux égards, l'un des enjeux prioritaires de Lorient Agglomération. Afin d'y répondre, Audelor a été missionnée pour engager une démarche de « Marketing Territorial ». La volonté de cette dernière étant de valoriser les atouts du territoire afin d'accroître son attractivité.

Cette démarche se voulant participative a visé de nombreux acteurs du territoire. Audelor a souhaité y associer le Conseil de développement afin de mobiliser la société civile.

Le Conseil de développement a participé au Comité de Pilotage par le biais de son président avec

comme suppléante une des vice-présidentes et au Comité technique par le biais de son animatrice.

Ateliers participatifs

Afin de d'élargir au mieux la vision du territoire et compléter le diagnostic, le CDPL a organisé trois ateliers participatifs : à Plouay (6 personnes) et Quéven (13 personnes) pour les habitants du Pays de Lorient et à Lorient avec des membres du réseau des Conseils de développement bretons (10 personnes) afin de percevoir une vision extérieure au territoire. Les résultats ont été inclus dans les travaux d'Audelor.

J. Le Comité Unique de Programmation

Les Comités Uniques de Programmation ont été mis en place par la Région pour se prononcer sur l'attribution des fonds européens et régionaux pour la période 2014-2020.

A cette fin une commission spécifique a été créée au sein du CDPL pour envisager son implication dans le Comité Unique de Programmation (CUP) du Pays de Lorient, composé de membres élus (le référent régional, 8 représentants de Lorient Agglomération, 1 représentant de la Communauté de Communes de Bellevue-Blavet-Océan) et de 22 représentants de la société civile (10 titulaires et 12 suppléants) désignés par le CDPL.

La commission compte 18 membres qui se sont attachés fin 2015 à s'informer sur le rôle du Comité Unique de Programmation, son fonctionnement et la charge de travail qui serait sollicitée de la part des personnes appelées à y siéger.

Le CUP a été officiellement installé le 16 novembre 2015. En 2016, il s'est réuni deux fois avec la participation active des membres du CDPL pour émettre ses avis sur les projets déposés :

- le 22 juin 2016
- le 4 octobre 2016

Ces instances ont été préparées en amont par des réunions de la commission interne CUP du CDPL les

21 juin et 3 octobre 2016.

Par courrier du 25 octobre, le Conseil Régional de Bretagne, informait le président de Lorient Agglomération de la persistance des difficultés du fonctionnement informatique (OSIRIS) et par suite administratif des procédures Leader, mettant au point mort l'instruction des projets. Elle faisait part des mesures exceptionnelles que la Région entendait engager pour répondre aux plus urgents des projets ayant été approuvés, ayant débuté et nécessitant de la trésorerie.

En réponse, Lorient Agglomération a créé un comité Leader propre au Pays de Lorient pour procéder à l'instruction technique des projets en lien avec les élus et les forces vives du Pays. Il soulignait tout l'intérêt de voir se poursuivre l'instruction des dossiers, sous réserve de disposer d'un minimum de lisibilité sur les échéances à venir et de bénéficier plus en amont de procédures d'instruction coordonnées avec la Région.

Lors d'une réunion du comité Leader tenue le 30 novembre en présence des responsables administratifs régionaux, un point complet a pu être fait sur toutes les difficultés rencontrées dans la gestion nationale et régionale du programme



Leader. La perspective d'une restauration de l'opérationnalité des moyens a été fixée par le Ministère de l'Agriculture pour la fin du premier trimestre 2017. Dans l'attente, il a été proposé de sursoir à toute nouvelle instruction des dossiers. En commentaire général, les membres du CDPL ont souhaité faire valoir que les responsabilités de ces errements étaient en premier lieu politiques et non techniques, plaidant le fait que les choix de critères nombreux, les dispositifs très détaillés de contrôle a priori et les parti-pris en matière de gestion des outils informatiques relevaient bien de décisions politiques. L'inefficacité de l'administration des fonds Leader ternissait ainsi considérablement l'image de l'Europe et contribuait à en détourner nos concitoyens.

Pour la suite, il a été convenu que la Région ferait connaître ses avis réglementaires lors de la tenue des comités Leader et non plus lors des CUP, de manière à déterminer le plus en amont la recevabilité des projets.

Par ailleurs, il a été acté que c'est au Pays de définir le caractère innovant des projets sur son territoire en en donnant clairement les critères dans la perspective de contrôles ultérieurs.

Enfin, Le CDPL a souhaité que les objectifs de la 2^{ème} période du contrat (2017-2020) soient discutés de manière suffisamment anticipée, pour permettre un réel dialogue entre les membres du CUP et avec les différentes assemblées du Pays de Lorient.



IV. LA COMMUNICATION

En 2015 un groupe de travail s'est mis en place pour œuvrer à l'élaboration de nouveaux outils de communication de nature à faire connaître le nouveau conseil de développement du Pays de Lorient, diffuser les travaux réalisés par ses membres et expliquer l'objet et l'action de l'association de façon à attirer de nouveaux adhérents.

Après consultation, le cabinet Orignal a été retenu pour travailler sur les outils de communication que le conseil d'administration a souhaité développer. Trois adhérentes et la salariée permanente du CDPL se sont réunies régulièrement pour travailler avec l'agence de communication et mettre au point :

- une plaquette présentant le conseil de développement
- un nouveau site internet permettant aux adhérents et aux habitants du Pays de Lorient de suivre la vie institutionnelle de l'association, l'actualité du territoire en lien avec les missions du CDPL, de prendre connaissance de l'agenda des activités de l'association et de ses groupes de travail et d'avoir accès aux ressources partagées : documents élaborés par les groupes de travail ou présentés par des partenaires extérieurs

Le nouveau site internet offre par ailleurs une vitrine de présentation de nature à attirer d'éventuels nouveaux adhérents.

La charte graphique adoptée en 2016 a permis de doter le CDPL d'une identité visuelle avec un logo affichant d'emblée une image de diversité rassemblée, avec une indication affirmée et claire de l'objectif de l'association : "L'avis citoyen".



A. Les outils de communication

Après plusieurs réunions de travail et échanges, les outils proposés ont été soumis au bureau, puis au conseil d'administration qui les ont validés.

La plaquette a pu être imprimée et distribuée lors de nos manifestations et le site internet est devenu accessible sur la toile en avril 2016.

A partir de ces outils, la communication de l'association s'organise : les plaquettes sont

distribuées à l'occasion des rencontres des membres avec des interlocuteurs extérieurs à l'association et susceptibles de la rejoindre, lors des rencontres avec les élus du territoire, lors des événements et animations organisés dans les communes. Des affichettes sont élaborées et distribuées à l'occasion des manifestations s'adressant au grand public comme les conférences

de l'économie verte en décembre.

Une page Facebook et un compte Twitter complètent le dispositif.

Des relations presse sont organisées régulièrement pour associer la presse quotidienne et les radios et télévision locales à la communication sur l'actualité du conseil.

Les adhérents et les personnes qui le souhaitent reçoivent enfin une lettre d'information mensuelle accessible également sur le site internet donnant

accès à l'actualité de la vie du conseil, son action, son agenda et ses projets en cours.

L'existence et l'action des conseils de développement sont peu connues. Il est impératif pour leur crédibilité de proposer aux habitants du territoire de s'en servir pour faire entendre leur voix dans un contexte général d'aspiration à une expression démocratique en plus de la démarche électorale classique. Les outils mis en place peuvent être un élément favorisant cette expression.

B. Les événements

Les Mardis du CDPL

Chaque 3^{ème} mardi du mois est l'occasion d'une présentation des acteurs et des initiatives du territoire à chaque fois autour d'une thématique spécifique et sur une commune différente. En 2016 de sont ainsi déroulés en :

- Janvier : "*l'argent citoyen*", à Guidel, avec Blé Noir, la NEF et Bretagne énergie citoyenne
- Février : "*l'Économie sociale et solidaire*" à Riantec, avec C2Sol et Bookhémisphère
- Mars : "*l'agriculture de proximité*", à Hennebont, avec la chambre d'agriculture; le GVA et l'InterAmap
- Avril : "*la responsabilité sociétale des entreprises*", à Lorient avec Erele, Imnarès et un consultant RSE
- Mai : "*Démocratie participative*", à Plouay (1^{er} atelier participatif dans le cadre des Journées de la démocratie)
- Septembre : "*la transition énergétique*", à Lorient, avec une présentation de la politique énergétique de Lorient Agglomération, Les Lucioles et la présentation du projet d'école à économie circulaire de Sainte-Hélène Lorient
- Octobre : "*la culture au Pays de Lorient*" à Kervignac avec le Réseau GPS, les "Urban Sketchers" et une présentation de la politique culturelle à Lorient
- Novembre : "*la gestion des déchets*" avec le service déchets de Lorient Agglomération, la Feuille d'Erable et le Festival Les Pieds dans la Vase

- Décembre : "*les outils numérique en transition*" à Hennebont, avec Défis, Rizhome et l'Atelier des transition

Ces rendez-vous attirent de 15 à 35 personnes.

Les présentations des intervenants sont accessibles sur le site Internet du conseil www.cdpl.bzh

Les Cafés-débat

Présentation du CDPL aux habitants et discussion autour des problématiques rencontrées sur le territoire.

En 2016, un café-débat a été organisé à l'invitation d'un maire : Cléguer (deux autres ont été organisés à Merlevenez et Groix)

En 2017 : il est prévu d'en organiser à Bubry, Quistinic, Plouay et Quimperlé.

Les Conférences

Conférence de l'Economie Verte (cf. travaux du groupe de travail)

En 2017 : il est prévu d'organiser des conférences/ événements autour de l'agriculture, la maritimité et la Démocratie-citoyenneté.



V. LES TEMPS FORTS DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

A. La stratégie

Dans un esprit de recherche d'amélioration de son fonctionnement, le CDPL a organisé un 1^{er} séminaire interne. En sont sorties des pistes d'actions :

- pour une meilleure interaction entre le conseil d'administration et les groupes de travail (invitation systématique des pilotes aux réunions de bureau, séminaires passerelles entre les différents groupes de travail),
- pour améliorer le fonctionnement interne (établir des règles de fonctionnement, élaborer une charte du CDPL...),
- pour améliorer l'engagement des membres (accueil des nouveaux membres, parrainage...)
- pour renforcer le lien avec le territoire (multiplier les conférences, renforcer les partenariats, organiser des randos-vélo ou pédestre du même type que les randos-scot).

B. Les comités de liaison CDPL/Elus

Grâce à l'officialisation d'un comité de liaison, des rencontres entre les élus de Lorient Agglomération et les membres du bureau du CDPL ont été organisées. Plusieurs réunions d'échanges se sont tenues et ont permis d'engager un dialogue qui devrait se poursuivre pour échanger les réflexions et avis de chacun sur les axes de développement du territoire et convenir des sujets de travail pouvant faire l'objet de saisines et auto-saisines.

Des rencontres se sont également tenues avec les élus de la communauté de communes Bellevue, Blavet Océan.

Dans l'optique de travailler sur un périmètre de bassin de vie et non plus sur le seul périmètre administratif, deux rencontres ont été organisées avec les élus de Quimperlé Communauté. Suite à la Loi NOTRe, ils s'interrogent sur la pertinence de la création d'un Conseil de développement sur leur territoire. Quelle que soit leur décision, un travail en commun leur semble une évidence sur certaines thématiques (mobilité, emploi...).

C. Les instances

- Le bureau : se réunit 1 à 2 fois par mois pour discuter du fonctionnement quotidien de l'association.
- Le Conseil d'administration : se réunit 4 fois par mois (5 fois en 2016 avec à un CA exceptionnel)
- L'assemblée générale est organisée deux fois par an et valide les documents institutionnels, le projet de budget et le bilan financier ainsi que les orientations pour l'année à venir. En 2016, lors de l'assemblée générale de novembre, les services d'Audelcor ont présenté l'enquête "mobilité-déplacement" réalisée sur le territoire du Pays.

VI. LE BILAN FINANCIER

Comptes annuels de résultats en annexe

CDPL 2016 - Etat des Recettes et des Dépenses - Doc de travail au 18/1/17

CHARGES		PRODUITS	
montant	part dans total	montant	part dans total
Salaires et cotisations sociales	22 608	Subventions	52 000
Salaires (y compris provision congés payés)	17 249	Subvention Lorient Agglo	25 000
Cotisations sociales et fiscales (y compris provision C.P.)	5 359	Subvention CCBBO	2 000
Charges courantes de fonctionnement	13 338	Subvention Région Bretagne	25 000
Fournitures administratives	966	Produits de l'association	1 996
Matériel de bureau	90	Cotisations membres	570
Assurances	235	Prime première embauche	1 371
Honoraires (RH et compta)	1 609	Produits financiers (intérêts Livret Association)	55
Frais de formation	720		
Frais de déplacements divers	181		
Frais de déplacements administrateurs	1 116		
Communication (site internet, hébergement)	7 621		
Cotisation réseau breton	800		
Charges liées aux groupes de travail	5 317		
Frais organisation événementiels	2 274		
Réception et conférences	97		
Indemnité stagiaire (salaire et déplacement)	1 404		
Communication (éditions, vidéos, outils)	1 542		
Autres charges	6 938		
Loyers et charges locatives	3 922		
Location logiciel comptabilité	300		
Nettoyage entretien	827		
Frais postaux, téléphoniques et Internet	1 181		
Frais bancaires	159		
Divers	-49		
Amortissements	598		
Divers hors comptes annuels	3 500		
Excédent annuel affecté à une réserve "salaires"	3 500		
TOTAL DES CHARGES	51 701	TOTAL DES PRODUITS	ANNIC 52 996 LD
	100,00%		100,00%

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DU PAYS DE LORIENT
1, RUE FULVY 56100 LORIENT
contact@cdpl.bzh
02 97 76 72 08

Expertise comptable
Centre d'Affaires La Découverte
39, rue de la Villeneuve - 56100 LORIENT
Tél: 02 97 83 44 44 - Fax 02 97 83 44 55
www.annic-selo.com



COMPOSITION 2016 DU CDPL

Lorient le 31 décembre 2016

Composition 2016 du Conseil de Développement

Article 88 de la loi NOTRe : le conseil de développement est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Milieux économiques

1 AQUILA RH 2 BIO ATTITUDE 3 CAT FISH DLF 4 DELDIN entreprise 5 DCNS 6 ECO ORIGIN 7 JK CONSEIL 8 NETWORKING-MORBIHAN 9 SEM Lorient Keroman 10 SELLOR	Collège Entreprises et partenaires sociaux
---	--

11 CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE 12 CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT 13 CHAMBRE D'AGRICULTURE 14 COMITE DEPARTEMENTAL DES PECHEs 15 COMITE REGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE	Collège Institutions, organismes publics et para-publics
--	--

16 FEDERATION DU BATIMENT 17 AUDELOR 18 BRETAGNE POLE NAVAL 19 EREL (Association des Entreprises de Kerpont + Lorient La Base + Eurolarge) 20 GROUPEMENT VALORISATION AGRICULTURE	Collège Association
---	---------------------

Milieus sociaux

21 UD CFDT MORBIHAN

Collège Entreprises et partenaires sociaux

22 ATELIER DES TRANSITIONS

23 C2SOL

24 DEFI

25 LYON'S CLUB

26 MAISON POUR TOUS

27 MISSION LOCALE

28 SAUVEGARDE 566

29 UFC QUE CHOISIR

30 Boutserin

31 Chéreau

32 Cornu

33 Darris

34 Duval

35 Guégan

36 Kerdraon

37 *Le Brigand*

38 Le Crom

39 Le Guen

40 Le Moing

41 Mazade

42 Mouyokolo

43 Schlosser

44 Tran

45 Turpin

46 Vasseur

47 Verdier

48 Videcoq

Collège citoyens

Milieux culturels

49 ADEC 56 50 AN ORIENT MEDIAS 51 COMPAGNIE DU PUIITS FERRE 52 EMGLEV BRO AN ORIENT 53 JAIME RADIO 54 MAPL 55 MUSEE SOUS MARIN DU PAYS DE LORIENT 56 PLATEAU EN TOUTE LIBERTE	Collège Associations
--	----------------------

57 Hily	Collège citoyen
---------	-----------------

Milieux éducatifs et de formation sportive

58 CENTRE EUROPEEN DE FORMATION MARTITIME CONTI 59 UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	Collège Institutions, organismes publics et para-publics
--	--

60 COMPAGNONS BATISSEURS 60 LYCEE SAINT JOSEPH 61 UNIVERSITE SOCIALE 62 OFFICE DES SPORTS 63 LORIENT GRAND LARGE	Collège associations
--	----------------------

Milieux scientifiques

64 AUTOGIRE SUD BRETAGNE	Collège entreprises et partenaires sociaux
--------------------------	--

65 ESPACES DES SCIENCES / MAISON DE LA MER	Collège association
--	---------------------

66 Berruet 67 Gourlay 68 Larnaud 69 Pimbert 70 Théret 71 Verger	Collège citoyen
--	-----------------

Milieux environnementaux

72 ALOEN

73 BRETAGNE VIVANTE

74 BRETAGNE ENERGIE CITOYENNE

75 EAUX ET RIVIERES DE BRETAGNE

76 NATURE ET CULTURE

77 RESEAU COHERENCES

Collège Associations

Conseil de Développement du Pays de Lorient

1, rue Fulvy
56100 Lorient
contact@cdpl.bzh
Tél : 02 97 76 72 08
Portable : 07 84 15 59 96
www.cdpl.bzh



Conseil de Développement

Pays de Lorient

